

**NYMPHALIS, SCOP-SARL à capital variable**

Bureau d'études écologie  
44 avenue de la Fontasse  
31290 - VILLEFRANCHE-DE-LAURAGAIS  
Siret : 80880990900043

**FACTURE**

N° : F2209140  
Date : 27/09/2022  
N° client : C00167

Port. : 06-62-15-61-03  
Email : melanie.olivera@nymphalis.fr  
Site web : <http://www.nymphalis.fr>  
Madame Mélanie OLIVERA - Gérant

**Syndicat Mixte RIVAGE Salses-Leucate**

Mairie de Leucate  
Rue du Docteur Sidras  
11370 LEUCATE

Réf. : Bon de commande en date du 25/05/2021

Aménagement de terrain et renaturation des Dosses (Etudes préliminaires)  
Partie 2 : Inventaires faune/flore et plan de gestion -  
Protocole optionnel flore

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
A00022 -Inventaire faune/flore, plan de gestion	1,00		11 950,00 €	0,00%	11 950,00 €	20,00%
A00029 -Protocole optionnel flore	1,00		2 400,00 €	0,00%	2 400,00 €	20,00%

**BON A PAYER**

Détail de la TVA				Total HT	14 350,00 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	2 870,00 €
Normale	14 350,00 €	20,00%	2 870,00 €	<b>Total TTC</b>	<b>17 220,00 €</b>

<b>Règlement</b>	Virement
<b>Echéance(s)</b>	17 220,00 € au 27/10/2022

Coordonnées bancaires	
<b>Nom</b>	Caisse d'Epargne
<b>IBAN</b>	FR76 1313 5000 8008 0060 6030 442
<b>BIC</b>	CEPAFRPP313

Le montant total s'élève à dix-sept mille deux cent vingt euros

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).  
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).